

Mouvement *Mai sans tonte*

Magog, le 1^{er} mai 2023 – Pendant tout le mois de mai, la Ville contribuera à sa façon au *Mai sans tonte*, une initiative qui vise à encourager les propriétaires de pelouses à abandonner la tonte de leur gazon pendant le mois de mai. Au cours des prochaines semaines, nos équipes réduiront considérablement la tonte du gazon partout sur le territoire, à l'exception des terrains sportifs. La Ville invite les citoyens à contribuer au mouvement.

Du 1^{er} au 31 mai, la fréquence de la tonte s'effectuera toutes les 2 ou 3 semaines, plutôt que de façon hebdomadaire. Lors de la tonte, le gazon sera également laissé plus long qu'à l'habitude. Lorsque les pissenlits ne seront plus en fleurs et qu'il ne restera que des aigrettes (les pissenlits blancs que les enfants aiment bien souffler 😊), nos équipes reprendront les tontes habituelles tout en réduisant au maximum les fréquences de tonte.

L'objectif de ce mouvement est de sensibiliser les gens aux avantages de laisser la pelouse pousser naturellement pendant un mois. Cela permet, entre autres, de fournir un habitat et une source de nourriture pour les insectes en plus d'améliorer la qualité du sol en favorisant la croissance des racines plus profondes.

En somme, le mouvement *Mai sans tonte* permet de favoriser la biodiversité et de protéger les insectes pollinisateurs tels que les abeilles et les papillons tout en encourageant les gens à adopter des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement.

À propos du *Mai sans tonte*

Depuis 2 ans, les citoyens du Québec sont invités à retarder la tonte de leur gazon afin d'offrir du nectar et du pollen aux abeilles grâce aux pissenlits présents sur les pelouses. Cette initiative permet de protéger les abeilles en leur donnant suffisamment d'énergie pour débiter la saison de pollinisation des plantes.

Saviez-vous que 35 % de notre garde-manger dépend des insectes pollinisateurs? Ils sont responsables de la pollinisation d'aliments tels que l'ail, la moutarde, les petits fruits, les pommes, les amandes, etc.

La Ville de Magog vous invite à participer au mouvement et à réduire la tonte de votre gazon pendant ce mois!

